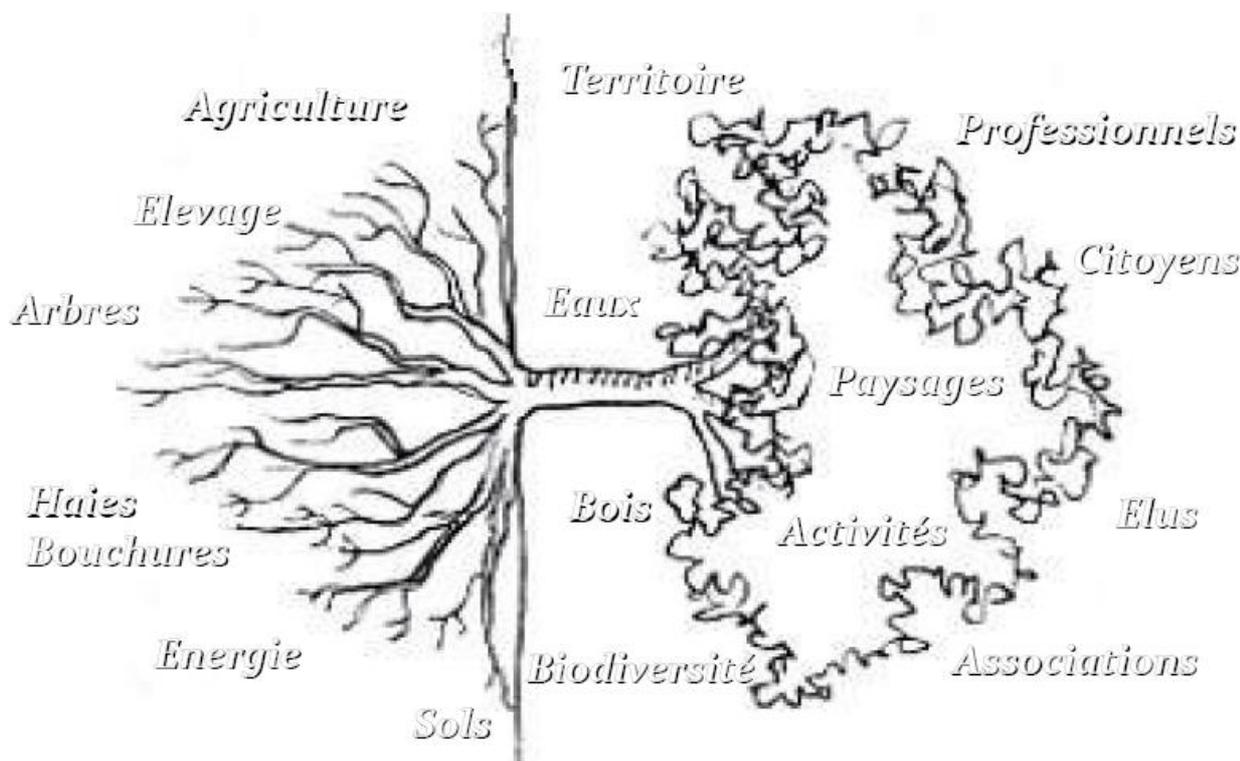


NOS RICHESSES LOCALES, RICHESSES D'AVENIR?



CYCLE DE REUNIONS D'INFORMATIONS *dans le Pays de Puisaye Forterre*

Objectifs:

Stimuler une dynamique de valorisation du bocage en Puisaye-Forterre

Inviter la population à participer à des ateliers visant à définir un plan d'actions.

OCTOBRE – NOVEMBRE 2012

COMPTE-RENDU GLOBAL



S.R.P.M

Station de Recherche Pluridisciplinaire des Metz
89 520 St Sauveur en Puisaye

avec le soutien de :



agroParisTech
INSTITUT DES SCIENCES ET INNOVATIONS POUR L'AGRICULTURE ET L'ENVIRONNEMENT
PARIS INSTITUTE OF TECHNOLOGY FOR RURAL, FOOD AND ENVIRONMENTAL SCIENCES

TABLE DES MATIERES

<u>RESUME</u>	1
<u>BILAN participation</u>	2
<u>CONSTATS DE DEBUT DE REUNIONS</u> (Réponses à "Pourquoi êtes-vous venus?"):.....	3
<u>QUESTIONS INITIALES, TRANSVERSALES et/ou PROBLEMATIQUES SOULEVEES</u> :.....	4
<u>FONCTIONS DES HAIES SOULIGNEES PAR LES PARTICIPANTS</u> (par ordre d'occurrence):	5
<u>THEMATIQUES DE DISCUSSIONS / POINTS FORTS DEVANT ETRE ABORDES tels qu'exprimés par les participants</u>	
<u>POURQUOI LES HAIES ONT ETE / SONT ARRACHEES?</u>	5
<u>ENVIRONNEMENT COMMUN – ESPACES PRIVES / PUBLICS</u> :.....	6
<u>DES HAIES DISPARAISSENT, SONT RAREMENT EXPLOITEES, SUBISSENT UN ENTRETIEN INADEQUAT:</u>	
<u>EDUCATION / FORMATION / INFORMATION / COMMUNICATION</u> :.....	7
<u>PAYSAGES ET COLLECTIVITES LOCALES</u> :.....	8
<u>BOCAGE, HAIES et AGRICULTURE</u> :.....	9
<u>PLANTER ET REPLANTER</u> :	10
<u>FILIERE LOCALE BOIS PLAQUETTE DU BOCAGE</u> :.....	11
<u>FINANCEMENTS PUBLICS POUR LA VALORISATION DU BOCAGE</u> :	12
<u>PARTICIPATION / IMPLICATION DE LA POPULATION</u> :.....	12

NOTE METHODOLOGIQUE:

L'animation de chaque réunion visait à favoriser la prise de parole de chacun des participants.

Le présent compte-rendu a été rédigé EXCLUSIVEMENT par la compilation des prises de paroles telles que notées par la SRPM dans chacune des réunions, d'où les contradictions de certaines propositions. L'ordre des prises de paroles au sein de chaque réunion a par contre été modifié afin de dégager une structure cohérente pour le compte-rendu.

L'ensemble des propositions ont été reprises. Un résumé des principaux points abordés est disponible ci-après. Les "défis globaux" évoqués par les participants sont repris en annexe.

Les titres et sous-titre des paragraphes reprennent, soit "telles quelles", soit "synthétisées," des propositions émanant des participants. Ils reflètent les "points forts devant être abordés pendant les ateliers" tels que soulignés à la fin de chaque réunion.

A partir de la page 3, chaque page peut-être lue comme une "fiche thématique".

Le symbole "→" indique un besoin ou une piste d'action.

RESUME

BILAN : nombre et profil des participants, motivations exprimées, questions quant à la démarche.

CONSTATS : Evolution de l'environnement et de ses usages - Dynamiques sociales – Initiatives présentées

QUESTIONS INITIALES, TRANSVERSALES :

Ressources, Richesses locales – Développement du territoire - Sur les haies - Besoins identifiés

FONCTIONS DES HAIES SOULIGNEES PAR LES PARTICIPANTS :

Régulation des flux d'eau /drainage - Bois-énergie- Réservoir de biodiversité - Brise vent, coupe pluie- bétail- réchauffement climatique, capte du co2- Limite l'érosion – Filtre- production fruits- esthétique paysagère- Délimite les parcelles- rambardes de sécurité - Sert à tous les autres éléments.

POINTS FORTS ABORDES:

POURQUOI LES HAIES ONT ETE / SONT ARRACHEES?

Les évolutions de l'agriculture - Spécificités locales -Situation actuelle des systèmes d'exploitation.

ENVIRONNEMENT COMMUN – ESPACES PRIVES / PUBLICS: Le contrôle du paysage est lié au contrôle du foncier. À qui appartiennent les haies sur les bords des routes ? Privatisation des chemins communaux.

DES HAIES DISPARAISSENT, SONT RAREMENT EXPLOITEES, SUBISSENT UN ENTRETIEN INADEQUAT:

Arrachages. Potentiel sous exploité, voire gaspillé. Difficultés d'entretien. Evolution des comportements. Distinguer entretien « nécessaire » et exploitation du bois générant économie locale. Pour que les haies soient pérennes, il faut les exploiter pour les régénérer. Trouver un équilibre entre entretien et exploitation. Favoriser le partage et les discussions. Plutôt que recours à la loi et le risque de conflit: répéter pour convaincre.

EDUCATION / FORMATION / INFORMATION / COMMUNICATION:

Constats: manque d'informations. Objectifs: que la valorisation des produits de la haie devienne une évidence. Convaincre d'agir – Qui? (Cibles) – Comment? (contenus et méthodes)

PAYSAGES ET COLLECTIVITES LOCALES:

Un investissement pour la filière touristique. Que peut-on faire pour limiter les arrachages de haies ? Harmoniser les pratiques vers un meilleur entretien. Moyens juridiques des collectivités- Politiques d'urbanisme: PLUI et PADD- Qui est en droit de décider du devenir de l'espace rural ? Comment agir sur le paysage ?

BOCAGE, HAIES et AGRICULTURE:

Comment rendre la production céréalière comptable avec le bocage?

Comment favoriser un système agricole valorisant le bocage et les systèmes de polyculture-élevage?

Le contexte actuel des systèmes d'exploitation doit être pris en compte- Quels leviers face aux enjeux financiers et économiques? Nouvelles mesures PAC 2014- Programme régional d'agriculture durable : cadre existant. L'agriculture sur les plateaux (Forterre) doit se fixer comme objectif de perdre le moins de terre possible. Agroforesterie

PLANTER ET REPLANTER:

Comment donner envie aux agriculteurs de planter des haies ? Situation et orientation des haies à planter - Besoin d'éléments techniques - Intéresser de multiples acteurs. Collectivités: besoin de disposer de diagnostics. Reprendre les projets publics de plantation en bord de route non aboutis

FILIERE LOCALE BOIS PLAQUETTE DU BOCAGE:

Pour préserver le bocage, il faut exploiter le bois. Il est nécessaire de penser en terme de filières.

Rôle incitatif des collectivités publiques- Réfléchir au modèle économique de l'organisation d'une filière bois énergie du bocage locale- Autres valorisations.

FINANCEMENTS PUBLICS POUR LA VALORISATION DU BOCAGE:

Plan Bocage de Bourgogne – contractualisations.

PARTICIPATION / IMPLICATION DE LA POPULATION:

Implication des participants - La population doit se sentir partie prenante de la gestion du paysage, acteur de son environnement.

BILAN PARTICIPANTS:

LIEU - DATE	Nb Total	Agriculteur Retraité de l'agri	Elu	Femmes	Secteur Médical	Secteur Socio-éducatif	PARTICIPANTS aux ATELIERS
St Sauveur - 06 octobre	22	4	5	6	4	1	25
St Amand – 17 novembre	17	2	2	8	3	4	
<i>Personnes excusées St Amand (reçoivent CR)</i>	<i>3</i>	<i>2</i>	<i>1</i>				
Molesmes – 21 novembre	15	7	5	5	1	0	
St Fargeau – 20 octobre	7	2	2	3	1	1	12
Moulins s/O – 10 novembre	15	3	3	7	2	1	
Champignelles - 24 novembre	10	3	2	4	1	0	
<i>Personnes excusées Champignelles (reçoivent CR)</i>	<i>3</i>	<i>2</i>					
TOTAL PARTICIPANTS réunions d'information.	86 + 6	21	19	33	12	7	
TOTAL PARTICIPANTS aux ateliers							37

Dont 1 personne de moins de 20 ans, environ 10 personnes de moins de 40 ans, environ 65 % de plus de 60 ans (28 indiqués "retraités" + observation → cf information non complétées). Données socio-démographique tirées des informations communiquées par les participants (facultatif et formulaire parfois incomplet).

MOTIVATIONS EXPRIMEES PAR LES PARTICIPANTS:

- *Curiosité - Ecouter*
- *Partager - apprendre : partage d'expériences, de solutions, de témoignages, d'initiatives*
- *Rechercher des solutions et envisager ce qui peut être fait (ex : expériences déjà menées ailleurs)*
- *Intérêt pour les questions d'environnement, d'énergie, et de développement du territoire*
- *Interrogation sur l'avenir du territoire, les ressources d'avenir, volonté de ne pas laisser mourir le pays*
- *Inquiétudes concernant l'état de l'environnement.*
- *Se savoir être acteur de l'exploitation (au premier plan, ex : agriculteurs) et de la gestion des ressources naturelles (ex : association), de l'énergie (éolien) etc.*
- *Ensemble on peut trouver de nombreuses solutions simples. Les solutions viennent de la base.*
- *Evidence de l'intérêt que peut porter un élu à la question. Recueillir des points de vue et des idées à promouvoir et des outils. Comment aider le territoire et la population qui l'occupe ? (élus)*

QUESTIONS QUANT à LA DEMARCHE:

- *De quel genre d'ateliers s'agit-il ? Quels sont les objectifs des ateliers ?*
- *A quoi va servir cette étude ?*
- *Que propose la SRPM ?*
- *Comment attirer des personnes pas vraiment impliquées ?*
- *Dans quel cadre s'inscrit la démarche ? Qu'est-ce qui est du ressort du territoire ? Quelles articulations avec les cadres, plans et programmes existants ?*

CONSTATS DE DEBUT DE REUNIONS (Réponses et discussions à "Pourquoi êtes-vous venus?"):

• Evolution de l'environnement et de ses usages:

- **Destruction de la nature:** arrachages haies, "massacre" de forêt, pollutions, qualité de l'eau
- Rivières (Ouanne) de plus en plus propres : **moins de déchets visibles/ pollution invisible** liée aux pesticides.
- Arbres fruitiers et espèces anciennes en voie de disparition, **perte des espèces et des noms** (ex : vieux poiriers).
Il faut conserver des arbres sénescents qui sont importants pour les oiseaux et la faune en général
- Les **forêts sont mal gérées** (trop de coupe à blanc/pas assez coupées/gaspillage du bois – ex. têtes de chêne)
- **Constats suite aux arrachages de haies: érosion importante, diminution de la fertilité des sols**, et effets négatifs du vent sur les animaux, la végétation et la qualité de vie des personnes → nécessité de protéger les bâtiments. **Plus rien ne retient l'eau, les inondations rapides des terrains en bord de rivière** sont systématiques.
- La commune de Champignelles est traversée de **plusieurs cours d'eau** et 1/3 des **surfaces sont couvertes de bois** (forêt de chênes) qui ne sont **pas actuellement valorisées. C'est une question d'avenir.**
- Sentiment que la **Puisaye "vire à l'écomusée"**.
- **De moins en moins de gens ont un travail qui touche à l'environnement** (agriculture, forestiers, pêche, etc...)
- **Evolution de l'appréciation (agriculteur, élu) quant au drainage et aux arrachages de haies.** En 1971, il pensait que le drainage permettaient l'amélioration des terres et des possibilités de cultures. Aujourd'hui, il constate que cela est vrai pour les terres de limon fertiles, mais pas pour les terres de Puisaye. A l'époque, il n'était pas choqué par les arrachages de haies, considérés aujourd'hui comme « peut être trop importants ».
- Intégration des **questions liées à l'environnement dans un contexte global** (ex PAC)
- Le **Grenelle 2 de l'environnement** est un élément essentiel du **changement de contexte.**

• Dynamiques sociales:

- **Dépopulation et vieillissement** de la population. **Tristesse des coeurs de village** sans lieu de rencontre ouvert.
- Il est **difficile de motiver les bénévoles**, qui comptent **peu de jeunes**. Le faible nombre de personnes présentes à la réunion dénote un manque de motivation de la population. Regret de l'absence des jeunes.
- **Conflits** entre :
 - agriculteurs pour l'accès aux champs, **pour les chemins et au sujet des haies**, à l'époque du remembrement.
 - agriculteurs au sujet des haies: « dès qu'on touche à un arbre, on a les gendarmes aux fesses. » / « on arrache, mais personne ne dit rien »
 - agriculteurs et pêcheurs : l'Ouanne n'est pas accessible. L'obligation de respecter une **bande d'accès à la rivière** n'est pas respectée sauf par quelques agriculteurs.
 - agriculteurs / non agri : (haies, chemins, **pollutions**) "ils font ce qu'ils veulent, il n'y a rien à leur dire".
- On est sur un **territoire connaissant des difficultés mais sur lequel émergent des activités coopératives.** Le modèle dynamique émergeant sur St Amand peut être un modèle de développement à venir.

• Initiatives présentées:

Chastenay : Assoc. d'animation-conservation du patrimoine. Objectif : faire connaître aux gens ce qu'ils ont autour d'eux et sous les pieds, transmettre à la jeunesse les richesses du pays. Projet : créer un sentier botanique, ouvert, avec animations et plantation d'espèces de plantes locales.

Assoc. Sauvegarde de la Puisaye, en partenariat avec le CRPF, propose d'apporter 1 euro par mètre linéaire en complément des subventions du Plan Bocage de Bourgogne (max 500 euros) destinées à planter des haies.

Commune de Champignelles : sentier d'interprétation des milieux naturels humides, pour l'observation de la faune et flore. Un travail a été initié avec le CFA pour le faire vivre et présenter au public.

Saint-Amand : association Respire. Projet associatif : développement local, tisser des liens. 3 initiatives : Atelier bois (mutualisation des moyens pour la coupe de bois-bûche) - Epicerie produits locaux - conférences.

Chambre d'Agriculture 89 - Programme 2007/13: "prise en compte de l'environnement et recherche de la valorisation des ressources naturelles et des richesses locales".

Assoc. Le Pied Levé & RandoSaints : participent à l'entretien des chemins & valorisation du patrimoine environnemental.

QUESTIONS INITIALES, TRANSVERSALES et/ou PROBLEMATIQUES SOULEVEES:

- **Ressources / Richesses locales:**

- Que considère-t-on richesse locale ? De quelles ressources parlons nous ?
- Que faire des ressources locales? Comment les utiliser au mieux ?
- Pour l'énergie : du vent ? du soleil ?
- Les ressources humaines font partie des ressources locales. Comment faire pour que les gens se rencontrent, et échangent, pour pouvoir valoriser leur capital humain, technique et social ?
- Que peut-on faire pour préserver/ valoriser les ressources ?
- Quelles méthodes ?
- Face au changement climatique, besoin d'adaptation : comment construire la résilience ?
- Comment utiliser au mieux les ressources existantes ?
 - Comment exploiter les sols qui ne peuvent être mis en culture ?
 - Quel usage des bords de rivières et des autres activités économiques en milieu rural ?
 - Comment s'orienter vers l'exploitation raisonnée du bois ?
 - Comment mieux exploiter les matières premières disponibles (ex : chaux, calcaire, silex, ocre etc.) ?
 - Comment faire de la chasse et la pêche des activités économiques ?
- Comment innover à partir de notre écologie ?
- L'agriculture biologique est-elle encouragée ?
- Comment assurer un développement économique respectueux du paysage, perpétuant la vie dans la région ?
Comment travailler pour un développement économique du territoire durable et cohérent ?
Comment la région peut être amenée à mieux vivre?
- Quelles orientations prendre pour bénéficier de fonds européens ?

- **Sur les haies:**

- Après des décennies d'arrachage, a-t-on décidé de changer de cap ?
- Sachant que les haies se reconstituent lentement, est-ce qu'on replante ?
- Qu'est-ce qui amène un agriculteur retraité ayant arraché des haies à « faire marche arrière » ?
- Si on s'intéresse à la forêt, comment va évoluer la nature ?
- Comment protéger le territoire avec des haies ?

- **Besoins identifiés:**

- Mettre en avant l'homme et le paysage
- Aménager un/des lieu(s) de rencontre et de vie des associations
- Prendre en compte la valeur de tout ce qui n'est pas commercialisable
- Parler des milieux naturels et pas seulement d'agriculture et paysages
- Prendre en compte toute la responsabilité des agriculteurs sur l'environnement
- Montrer tous les intérêts des éléments environnementaux (exemple : fonctions multiples des haies)
- Développer des activités et des projets de valorisation des écosystèmes forestiers - créer une filière bois locale- mutualiser des moyens pour la coupe de bois-bûche
- Remettre en place l'affouage
- Prendre en compte les impacts du travail des ressources naturelles sur la santé (travail du bois).
- Recenser et identifier les sources (eau)
- Dans un contexte de crise économique et de désertification, il faudrait tendre vers une logique centripète
- N'y a-t-il pas une opportunité de créer une filière bois locale qui soit aussi une manière pour les individus de valoriser des « activités du dimanche » tout en créant du lien social?

FONCTIONS DES HAIES SOULIGNEES PAR LES PARTICIPANTS (par ordre d'occurrence):

- **Régulation des flux d'eau / drainage** : les zones où les haies ont été arrachées sont propices aux inondations
Exemples cités: Vallée de Coulon/moulin de Chastenay, Arquian, vallée de l'Ouanne. Autres causes des inondations citées: augmentation des surfaces drainées, imperméabilisation des sols + petites routes goudronnées, ruissellements de surface, précipitations plus fortes, nature des sols.

- **Fourniture de bois-énergie**

- **Réservoir/Refuges de biodiversités** (abris et nourriture) pour la faune sauvage (dont pollinisateurs). Planter des fruitiers permet de **conserver des espèces locales**. La SRPM rappelle la « nécessité des continuités écologiques et corridors » (trames vertes) entre chaque zone de bois, afin d'éviter l'appauvrissement de la diversité de la faune et de la flore dans les « isolats » (ex: bois isolés au milieu des grandes cultures) conduisant à la disparition des espèces.

- **Brise vent, coupe pluie**

- Alimentation et protection du **bétail**

- Limite les impacts du **réchauffement climatique, capte du CO₂**, abrite de la chaleur

- **Limite l'érosion** (cf eau+vent)

- **Filtre l'azote** et les pesticides

- Les arbres **fruitiers offrent une production**.

- Qualité **esthétique paysagère**

- **Délimite les parcelles**

- Haie broussailleuse: plus efficace que des **rambardes de sécurité** routière

- **Sert à tous les autres éléments** (eau/culture/élevage/bois)

THEMATIQUES DE DISCUSSIONS / REACTIONS / POINTS FORTS DEVANT ETRE ABORDES

• POURQUOI LES HAIES ONT ETE / SONT ARRACHEES?

- **Les évolutions de l'agriculture** qui ont été une réponse aux besoins de l'après guerre. L'objectif principal de la politique agricole a été l'**augmentation des rendements**.

Les remembrements ont répondu au besoin d'agrandissement des surfaces et de **mécanisation**. Ils ont aussi participé d'une **volonté de se libérer pour avoir moins de limites...** Il s'agissait d'« ouvrir » l'espace (pas seulement physique). Les terres de **Forterre** étaient plantées de **nombreux noyers**, arrachés pendant les remembrements, et avant (années 50), mais aussi de nombreuses **vignes** disparues avec le Phyloxera, et avec l'apparition du train.

- **Spécificités locales** : **tardifs** en Puisaye Forterre, les remembrements ont été **associés au drainage** des terres. Portés par une **volonté politique, fortement relayée localement**, les remembrements auraient pu être conçus autrement. Le Schéma des Espaces Naturels Sensibles de l'Yonne est en cours (seulement) d'élaboration (NB SRPM: alors que la loi Barnier relative au renforcement de la protection de l'environnement date de 1995).

- Situation actuelle des systèmes d'exploitation:

- **Le nombre d'exploitations est réduit.**

- **L'augmentation de la taille du matériel** se poursuit

- **L'augmentation des surfaces des exploitations céréalières** se poursuit (actuellement, parcellaire moyen: 15ha).

- Les **superficies des exploitations d'élevage sont importantes** et le nombre de têtes bovines très élevé.

- Les haies témoignent d'un mode de production (élevage). Le type de production « Forterre » (**céréaliculture**) **gagne** sur celui de la « Puisaye » (**polyculture-élevage**). Les **exploitations laitières disparaissent**, constat à mettre en lien avec le problème (global) des revenus de l'activité d'élevage par rapport aux cultures céréales / oléo protéagineux.

- **On n'a pu arrêter l'augmentation des rendements pour une stagnation permettant un équilibre par rapport aux impacts sur l'environnement.**

- **Il sera difficile de revenir à des systèmes de polyculture / élevage.**

- Le développement des exploitations s'inscrit dans des **problèmes économiques globaux**.

- Face aux défis globaux cités, les **grandes structures sans diversité de productions seront les plus fragiles**.

- L'agriculture fonctionne avec des **machines de grande puissance liées à la disponibilité de pétrole**.

- Le contexte agricole actuel est lié à la Politique Agricole Commune. La question des **aides PAC pour orienter l'évolution des pratiques** est objet de débats : aides à l'hectare pour agriculture céréalière / subvention de l'agriculture bio / instabilité de la PAC.

- **ENVIRONNEMENT COMMUN – ESPACES PRIVÉS / PUBLICS:**

- **Le contrôle du paysage est lié au contrôle du foncier :**

- Les agriculteurs et instances agricoles ont un rôle fondamental, or elles ne représentent qu'une faible proportion de la population. Attention : 50 % seulement des terres appartiennent aux agriculteurs. Les **enjeux liés à la propriété des haies**, mais aussi à l'**accès aux ressources** en bois de manière générale, sont soulignés.

- Les **haies appartiennent aux propriétaires** des talus/des champs qui sont, ou non, les agriculteurs. Ceux-ci **contrôlent la ressource en bois des haies**.

- Les non agriculteurs souhaitant couper du bois connaissent des **difficultés d'accès** à la ressource disponible (privée + communale).

- **À qui appartiennent les haies sur les bords des routes ?**

- La règle d'**usage** entre deux champs (« qui a le talus a la haie ») ne s'applique pas sur les bords de route: la **collectivité** (budget municipal / département) **prend en charge l'entretien des haies**.

- Les communes supportent seules le coût de **l'entretien des fossés érodés car dépourvus de haies et de talus**.

- **Privatisation des chemins communaux.**

- Massive pendant le remembrement, la privatisation des chemins communaux se poursuit. Certaines communes (ex. Champignelles) ne disposent plus de chemins communaux en continuité. Causes citées : « légèreté » de la part des maires et perte de vue de l'intérêt commun.

- **DES HAIES DISPARAISSENT, SONT RAREMENT EXPLOITEES, SUBISSENT UN ENTRETIEN INADEQUAT:**

- On parle des haies, du bocage, de son importance depuis 20 ans. Malgré une prise de conscience, malgré les évolutions de la PAC, malgré de la volonté, **rien ne change et les arrachages se poursuivent. Pourquoi ?**

- On constate néanmoins une **évolution récente dans la gestion des remembrements**.

- On a **tendance à plus voir les arrachages** (arbres adultes) **que ce qui a été replanté**, moins visible.

- Une haie est très **rapide à arracher**, mais aussi très **rapide à reconstituer**.

- Le **potentiel de valorisation est actuellement sous exploité**. Certaines haies sont trop coupées/essartées. **Les épareuses abîment** les arbres. Les **lamiers** ne sont pas assez utilisés. **On ne se sert pas des haies qui sont actuellement plantées**. Les **fruitiers ne sont plus exploités**.

- Les **trognons**, éléments de l'identité paysagère de Puisaye, atout touristique, **disparaissent, faute d'exploitation**.

- Les **produits de l'entretien sont gaspillés**. Les déchets d'élagage en bord de routes (par le Conseil Général et les communes) laissés dans les fossés, dégagent du méthane et contribuent au réchauffement climatique).

- **L'entretien des haies suppose des coûts (main d'oeuvre, matériel, temps)**. Les haies sont **difficiles à entretenir**, surtout sur les sols très humides.

- **Les comportements et l'attention portée aux arbres des haies ont évolués**: moins d'entretien des arbres, plus de contrôle. Ex: dans les années 50, l'équitage était obligatoire et contrôlé par les autorités.

- **Distinguer entretien « nécessaire » et exploitation du bois générant une économie locale.**

- **Pour que les haies soient pérennes, il faut les exploiter pour les régénérer.**

- **Trouver un équilibre entre entretien et exploitation.**

- **Favoriser le partage et les discussions plutôt que « le fouet et le bâton ». Il ne faut pas imposer.**

- **Plutôt que le recours à la loi et le risque de conflit: répéter pour convaincre.**

• EDUCATION / FORMATION / INFORMATION / COMMUNICATION:

-Constats / Contraintes:

Manque d'information : Les haies et trognons font partie du paysage mental poétique de la population.

Difficulté à trouver de l'information et des publications sur les activités de loisirs-nature et sur le bocage.

Difficulté à faire comprendre. Les gens ne veulent pas comprendre. --> **Comment faire comprendre?**

- Besoins: **Développer l'éducation, Diffuser les connaissances, Former à la bonne gestion.**

- Objectifs:

→ Faire que la valorisation des produits de la haie devienne une évidence.

→ Faire comprendre aux gens les rôles et utilité des haies et l'importance de leur bon état (services rendus / fonctions environnementales). Permettre aux gens de « Savoir Pourquoi » il « faut faire ça ... »

→ Convaincre d'agir

- Auprès de qui? (cibles):

→ Agriculteurs

→ Particuliers: grand public: les résidents secondaires et visiteurs autant que les habitants.

→ Enfants: sur nécessité des haies (fonctions écologiques), mais aussi sur les risques des pollutions.

→ Administrations (Travailler auprès du Conseil Général et communes)

- Comment?

→ **Partir de l'eau** (avantage : tout le monde est concerné)

→ **Faire émerger des termes neutres** pour effacer les termes « gênants » et sources de braquage. (exemple : Apparition et diffusion du terme « agroforesterie »)

→ **Prendre en compte l'évolution des perceptions des paysages** (esthétique openfield/notion du propre).

→ **Développer des arguments auprès des agriculteurs pour les convaincre** d'entretenir/exploiter des haies:

- Production d'énergie. **Drainage**. Utilisation des hautes tiges (ex: **Bois Raméal Fragmenté**).

- Mettre en avant les **rôles économiques** des haies / du bocage

 - Comparaison coût de l'entretien d'une haie / entretien des bords de parcelle sans haie

 - Montrer / Démontrer les possibles revenus des haies

- → **Insister sur les aspects pratiques**

- → **Démontrer la rentabilité au niveau local**

- → **Faire connaître l'agroforesterie** auprès des céréaliers. Ex : Diffuser un article dans *Caracterres*.

→ **Mettre en place des formations techniques** (planter, entretenir, exploiter)

→ **Développer la communication et la diffusion d'information :**

- → Faire une **plaquette très simple**

- → Définir une **stratégie de communication et d'action à partir d'une politique de l'exemplarité** : soutenir des petits projets/petites échelles et montrer que cela fonctionne.

- → **Besoin d'une visibilité plus importante** : ouvrir un « guichet bocage », bureau spécifique.

- → **Faire un état des lieux** : mesurer et montrer le volume de haies/arbres plantés sur la commune (Molesmes) depuis 10 ans

- → **Faire paraître une chronique régulière** dans *l'Yonne Républicaine*, (cf sur la pêche le mardi).

Les participants se situent entre « usagers » et « acteurs ». Il y d'autres personnes non sensibles, y compris politiques (législatif et gouvernement).

→ Se constituer en groupe de **plaidoyer**, notamment auprès des élus, qui manquent d'information.

→ **S'approprier et diffuser les innovations :**

- **Secteur privé** : Question d'**outillage** : des outils nouveaux apparaissent pour un entretien meilleur et une exploitation plus facile : → Il faut **les faire connaître et utiliser**.

- **Collectivités** : → **S'inspirer des expériences proches d'intervention des collectivités:**

- SENS: **contrats entre collectivité et agriculteurs** pour entretien des haies.

- AUTUN: contrat utilisation de la taille des haies pour chauffage collectif: 7 km d'entretien A/R suffisent pour un chauffage collectif.

- PAYSAGES ET COLLECTIVITES LOCALES:

Un investissement pour la filière touristique:

- Valoriser le bocage peut permettre de diversifier les possibilités de développement touristique
 - Chercher un encouragement **du côté des entreprises locales basées sur le tourisme et loisirs plein air** pour la valorisation du bocage, et pour retenir les touristes plus longtemps.
 - **Développer des sentiers** touristiques dans le bocage.
 - **Relancer les activités liées à l'observation de la nature** : flore, ornithologie, mycologie.
 - Travailler **avec les chasseurs**

Que peut-on faire pour limiter les arrachages de haies ?

«Les haies ne doivent pas servir à agriculteurs car **les enlèvent...** », ... « **Pas toutes** ».
(NB SRPM: Quels sont les facteurs expliquant qu'on n'arrache pas une haie?)

Harmoniser les pratiques vers un meilleur entretien :

- Alors que le Conseil Général de l'Yonne est équipé de **lamiers**, celui de la Nièvre utilise toujours une **épareuse**.
- Sur une commune de 5000 hectares, **on ne peut plus entretenir les fossés et le bocage comme avant**. Si on peut protéger ce qui reste de haies, c'est déjà bien.
 - **Améliorer l'entretien des arbres** : arbres cassés, troncs abîmés, pleins de gui, mal coupés
 - Communiquer pour **dissiper les incompréhensions suscitées par la pratique du recépage**.

Moyens juridiques des collectivités:

- Les **collectivités ne disposent pas de moyens juridiques pour empêcher les arrachages** ou alors de possibilités marginales.
- Face aux labours de fossés en bord de route et aux traitements pesticides des talus, le maire est démuni : les **lois existantes sont inutilisées face à la nécessité de paix sociale** (complexité du mandat exécutif local).
- **L'arrachage des haies est soumis à autorisation administrative A PARTIR d'une certaine surface** ou équivalent longueur.
 - Faire le point sur les **réglementations existantes / à développer** quant à l'entretien, mais aussi l'exploitation de la part des collectivités locales et conseils généraux.
 - **Besoin d'une réglementation instaurant une demande préalable systématique d'arrachage**
 - Rechercher les moyens légaux pour une réappropriation collective des chemins

Politiques d'urbanisme: Plans Locaux d'Urbanisme et Plans d'Aménagement et de Développement Durable

- La définition et l'amélioration de PLU permet d'**intégrer les notions paysagères et d'environnement**
- Problèmes relevant de **décisions politiques**. Questionnements sur la **volonté des individus et des élus de s'investir** pour implanter des haies. Les gens aiment voir les haies mais ne donnent pas de coup de pouce pour en planter.
- Expérience Toucycois: Les agriculteurs « se sont fait un monde » de la qualité environnementale mise en exergue dans le PLUI/PADD. Quelques uns se sont précipités pour arracher des haies avant la définition du PLUI et du PADD. Un agriculteur exploitant dans la zone mais non résident (Loiret) a détruit les haies autour d'une mare : La communauté de communes a épuisé tous les outils juridiques pour l'empêcher.
 - Travailler aux **incitations légales** pour planter/valoriser les haies
 - Quel sont les **rôles et mandats de la DDT / du Conseil Général ?**
 - Que permettra le **Schéma des Espaces Naturels Sensibles ?**
 - **Développer un schéma cohérent territorial avec le monde agricole**
 - **Intégrer les haies dans un Schéma cohérent et global de gestion de l'eau au niveau du territoire** (incluant amont (gestion qualité et flux d'eau)/consommation (récupération-efficacité installations) /aval)

- Qui est en droit de décider du devenir de l'espace rural ? Comment agir sur le paysage ? On fait référence au remembrement : démarche dirigée par les pouvoirs publics qui s'est effectuée sur un espace privé.

- **BOCAGE, HAIES et AGRICULTURE:**

- **Comment rendre la production céréalière comptatible avec le bocage?**
- **Comment favoriser un système agricole valorisant le bocage et les systèmes de polyculture-élevage (et les effluents de l'élevage)?**

Le contexte actuel des systèmes d'exploitation doit être pris en compte.

- **Problème de la valorisation de l'élevage.** (contraintes / disparition élevage)
- Il faut **produire plus pour nourrir l'humanité.**
- L'augmentation des prix des céréales n'est pas liée à l'augmentation de la demande, mais à la spéculation et au développement des agro carburants. Les **systèmes agraires peuvent changer.** Les agriculteurs font évoluer leur système d'exploitation en fonction de la rentabilité (cf prix du marché).
- Nécessité d'une **stabilisation de la PAC**, qui change trop souvent.
- Aides PAC/pollutions/augmentation des tailles des exploitations : à notre niveau on ne peut rien faire.
- **Entretien des haies représente un travail supplémentaire important** : c'est impossible.
Il faut reconnaître que les **agriculteurs entretiennent le paysage. Ils doivent y trouver leur rentabilité.**
- **Exploitation des arbres: profit sur perspective à 25 ans. Entretien des arbres: contrainte annuelle**
Opposition vue à court terme / vue à long terme : tout projet doit être envisagé comme un **investissement pour développer d'autres productions** et pas pour du folklore. Réaction : Rentabilité de l'exploitation/entretien de la haie : **On ne peut pas dire qu'une haie peut rapporter.**
- **Travailler sur les 2 visions : du retraité / de l'actif.** Un projet de jeune agriculteur doit être un projet économique.
- 50 % seulement des terres appartiennent aux agriculteurs. **Comment toucher les propriétaires?**
 - **Une réorientation de la PAC est nécessaire.**
 - **Travailler sur la notion du TEMPS et du LONG TERME.**
 - **Prendre en compte de manière centrale la notion de rentabilité.**

Quels leviers face aux enjeux financiers et économiques ?

- Besoin de **diversifier** les productions
- Besoin de **changer l'image de l'agriculture**
- **Augmenter / diffuser** les travaux de la **recherche en agronomie sur la vie des sols**
- **Besoin d'aides financières pour soutenir le changement de pratiques**

Nouvelles mesures PAC 2014:

- **Seuil de 4% SET non adéquat** (Surfaces à Equivalent Topographique) à une zone comme la Puisaye Forterre.
- Face à l'obligation de 4, puis 7% de SET, les agriculteurs vont replanter ou s'arranger autrement.
 - **Le 2ème pilier PAC 2014-20 peut intéresser tous les agriculteurs.**

Le programme régional d'agriculture durable est un cadre existant pour développer des actions.

L'agriculture sur les plateaux (Forterre) doit se fixer comme objectif de perdre le moins de terre possible.

- **Prendre en compte les besoins d'accès aux parcelles des uns et des autres (questions de finage), et refondre des parcelles pour planter dans des orientations favorables par rapport aux vents.** Des remembrements ? **Envisager quelques aménagements.**

Agroforesterie :

Scepticismes exprimés : le rapport entre « perte de rendements/d'espaces de culture » et « bénéfice de l'exploitation du bois » **n'est pas si intéressant.** Le développement de l'agroforesterie n'est **pas possible sur les terres à caillou de Forterre.** De nombreux travaux ont déjà effectués, or n'a jamais marché.

Réaction : Dans leur culture, les agriculteurs ont des projets sur 4-5 ans. Or l'agroforesterie se planifie sur au moins 40 ans.

- Suppose de **développer les mises en perspective sur 40 ans.**

- PLANTER ET REPLANTER:

- *Si on a la volonté de reconstituer du bocage, ce peut être rapide.*
 - *Suppose d'avoir au sein des ateliers les **acteurs du bocage** : les propriétaires, les agriculteurs.*
 - *Les **financements existent** (Plan Bocage de Bourgogne). Mesures agri-environnementales Territorialisées.*
- **Trouver une ferme et planter autour** (cf stratégie de l'exemplarité).

Comment donner envie aux agriculteurs de planter des haies ?

- **Un élément culturel à prendre en compte: un agriculteur est plutôt conservateur et prudent**, alors qu'on parle de projets qui nécessitent des investissements de long terme.

→ *Il faut trouver et montrer l'intérêt, afin **que les agriculteurs y voient un intérêt économique.***

→ *Nécessité de **développer la vue à long terme** / L'avenir n'est jamais comme on l'a prévu/imaginé.*

Situation et orientation des haies à planter :

- *Il est **impossible de replanter des haies là où elles étaient avant** (évolution productivité et machinisme).*
- *Une haie bien orientée, de façon à ne pas gêner dans la parcelle, permet de protéger les cultures du Nord/Est. Par contre, les haies protégeant de l'Ouest ont un impact négatif sur les cultures.*
- *Une haie utile n'est pas compacte.*

→ *Il faut planter des haies là où elles permettent de **limiter les conséquences des orages et fortes précipitations (érosion et inondations).***

Besoin d'éléments techniques:

→ *Planter des **variétés/espèces adéquates** (notamment pour exploitation).*

Intéresser de multiples acteurs:

→ **Rencontrer** les **propriétaires**, des terres, des étangs

→ *Intéresser les **pêcheurs** pour protéger/**replanter les ripisylves** (avec les **Voies Navigables de France** ?)*

→ *Prendre en compte les expériences quant aux **réactions négatives des voisins & propriétaires à l'idée de planter** une haie en bord de route (cf Taingy 2003).*

Collectivités: besoin de disposer de diagnostics précisant les zones où les haies sont nécessaires.

Ex: dans les Plans Locaux d'Urbanisme, classer les haies indispensables.

*Peut-on faire un **lien objectif avec gestion de l'eau/drainage/arrachages des haies** ?*

→ **Préparer une cartographie des éléments sensibles sur chaque commune**

→ **Systématiser les études préalables.**

→ **Les études doivent être réalisées en collaboration avec habitants, par des organismes proches du terrain, et non par des bureaux d'études.**

→ **Si des études sont faites, faire en sorte qu'elles aboutissent**

→ Reprendre les projets publics de plantation en bord de route non aboutis :

- *étude effectuée pour planter une haie sur Vrilly → Rien n'a été planté. → Projet à reprendre ?*

- *Remembrement Lain / Sementron. : les emprises sont faites pour planter une haie sur Chastenay/Sementron. Le projet devait être financé par le Conseil Général, mais a été abandonné (plus de fonds?).*

- **FILIERE LOCALE BOIS PLAQUETTE DU BOCAGE:**

Pour préserver le bocage, il faut exploiter le bois. Il est nécessaire de penser en terme de filières.

- La production de plaquettes permet de **valoriser le bois qui n'est pas utilisable pour bois bûche**. Le travail pour la **production du bois bûche fatigue les corps**. Les personnes âgées peinent à se chauffer au bois-bûche. Les **chauffages à plaquettes sont plus simples d'utilisation (moins/pas de manutention)**. Aura-t-on assez d'énergie pour exploiter /entretenir le bocage avec du matériel (cf pétrole)?

- Les installations de **chaufferies à bois-plaquette pour les bâtiments publics se multiplient** : on constate des **difficultés d'approvisionnement et pas d'offre au niveau local**. Pour l'instant ne peut intéresser que les collectivités ou grosses structures, à cause d'un **coût d'installation très important et des contraintes techniques**.

- **C'est au privé de développer les activités de valorisation des haies. La collectivité doit avoir un rôle incitatif. Une décentralisation est nécessaire. Les solutions de production doivent être envisagées au niveau local** : commune et communautés de communes. Si on a une partie des gens qui recommencent à exploiter haies, alors **recréation d'une économie locale**. S'y intéresser avant que d'autres, de l'extérieur (avec intérêt financier) s'en emparent.

→ **Encourager les initiatives générant une économie locale** et parallèle.

→ **Installation de chauffage par les collectivités pour stimuler les entreprises locales** de valorisation.

→ **Développer la production et l'exploitation** du bois déchiqueté

→ Trouver « **Un homme, un broyeur, un tracteur, les haies** » pour commencer à développer des activités.

→ **Le Conseil Général peut-il être moteur d'une dynamique de valorisation ?**

Peut-il être dans son mandat de **mettre en place un système de gestion des haies de bords de routes?**

- **On parle du développement d'une filière bois-énergie depuis des années. Or rien ne se fait.**

→ **Il est nécessaire de se demander pourquoi.**

- **Besoin d'outils:**

→ **Evaluer les ressources en bois-énergie sur les exploitations agricoles et sur les communes**

→ **Recenser les besoins (quantité et qualité) de bois** (impliquer les potiers: nbx utilisent fours à bois)

→ **Mettre en place des plans de gestion des haies** (initier et systématiser) (collectivités et agriculteurs)

→ **Aborder la question de la gestion des trognes.**

- **Réfléchir au modèle économique de l'organisation d'une filière bois énergie du bocage locale :**

→ Nécessaire **professionnalisation de la filière** d'approvisionnement.

→ **type de statut juridique le plus approprié. (ex : scop)**

→ Réfléchir au problème du **stockage** des plaquettes.

→ Problématique **Ressources Humaines** / occupation / temps de travail – salaire/ travail saisonnier

Dans le domaine de la plaquette, il existe déjà une organisation de gros propriétaires et ONF. En Puisaye la ressource est détenue par une multitude de petits propriétaires.

→ **Quelle structure d'approvisionnement dans un contexte de fournisseurs petits et divers ?**

→ Développer une **capacité d'approvisionnement régulier et simplifié**.

→ **Face au risque de voir "trop gros", nécessité de trouver un équilibre.**

- **Approvisionnement par les CUMA** : Associer aux CUMA un **service de commercialisation**

- Difficultés liées au **transport des plaquettes** : Dans l'Orne, le transport par les agriculteurs se fait dans l'**illégalité** (problème du fioul agricole). Réaction : des **formes juridiques** existent, permettant à un agriculteur de faire du transport, en annexe. Ex : filières de vente de pierres extraites des champs.

→ Associer des actions visant à établir des **bilans énergétiques et augmenter l'isolation des bâtiments**.

→ Prendre en compte la **pollution émise par les chaufferies**,

→ Prendre en compte les **problèmes de coût et d'entretien du matériel**.

→ **Intégrer les questions de santé** dans les réflexions sur l'exploitation et sur les systèmes de chauffage.

- **Autres valorisations :**

- Lier les projets d'utilisation du bois au phénomène « paille ». (**promouvoir l'utilisation des copeaux pour l'isolation des bâtiments**). S'intéresser à la **filière bois d'oeuvre**. On note la disparition des petites scieries.

- Sous **exploitation des têtes de chêne**. Ex: Maison de retraite, St Sauveur. L'ONF ne trouve pas preneur.

- **Valoriser les déchets de l'entretien des haies**

- **FINANCEMENTS PUBLICS POUR LA VALORISATION DU BOCAGE:**

- La recherche de moyens de **financement pour la plantation ET l'entretien** est nécessaire.

Réaction : il faut **chercher à faire des projets sans les subventions** qui vont se tarir plus vite que l'eau.

- Agri: **Nécessité d'un financement pour l'entretien et l'exploitation des haies** par les agriculteurs, car cela **représente un coût important**. Non agri: **Les citoyens ne sont-ils pas redevables envers les agriculteurs pour l'entretien/la plantation des haies ?** Ne faut-il pas financer? Un agriculteur peut-il espérer de payer moins d'impôts en compensation de l'entretien ? Si quelqu'un rend service à la communauté, quel retour? Attention, les agriculteurs ont toujours refusé d'être appelés « jardiniers de la France ».

→ **Les agriculteurs peuvent aller dans « le menu » de la PAC** et prendre ce qui les intéresse localement.

- **La Région subventionne les plantations de haies** (par exploitants agricoles, particuliers, collectivités) via le Plan Bocage, ainsi que les projets d'agroforesterie.

- Toucycois: échec de la tentative de mutualiser envies/besoins de plantation de chaque commune au niveau de la communauté de communes pour effectuer une demande globale de subvention au titre du Plan Bocage. Causes citées: pas d'envie + peu de possibilités offertes sur les chemins et routes communales.

→ **Chercher à comprendre pourquoi le Plan Bocage de la Région Bourgogne n'est pas davantage utilisé.**

→ Engager une **contractualisation entre collectivités locales, associations et agriculteurs pour développer des actions concrètes.**

- **PARTICIPATION / IMPLICATION DE LA POPULATION:**

Implication des participants :

→ **S'assurer que toutes les personnes présentes aux réunions d'information** souhaitant participer aux ateliers puissent le faire, ou au moins **reçoivent de l'information sur les contenus développés** (y compris invitation et contenu des restitutions, même sans participation aux ateliers).

→ (Conseiller Général) : **Ne pas trop impliquer les élus**, mais travailler plutôt avec la base, les agriculteurs, la population : **c'est de la base que doivent partir les idées.**

La population doit se sentir partie prenante de la gestion du paysage, acteur de son environnement :

- **Comment faire évoluer les systèmes d'exploitation / les pratiques d'entretien ?** Comment valoriser le bocage et développer des filières d'exploitation du bocage, alors que **les principaux concernés (agriculteurs) sont absents ?** Pourtant, ce sujet les intéresse. Si l'intitulé avait été plus clair, seraient venus plus nombreux. On constate le faible nombre d'agriculteurs par communes. Comment (de manière générale) les faire venir dans les réunions ?

→ **Relayer de l'information** auprès de la population.

→ **Organiser des réunions avec les agriculteurs** pour présenter l'intérêt des haies pour l'agriculture et les agriculteurs.

→ **Organiser la concertation** entre le monde paysan et le reste de la population

Crainte que le développement de l'exploitation des haies (ex cuma) ne profite qu'aux agriculteurs et pas à la majorité de la population. Face aux peurs et aux freins identifiés, il faut

→ **s'assurer de la participation citoyenne**, depuis montage du projet jusqu'aux bénéfices de l'exploitation de la ressource, **afin que l'initiative profite au plus grand nombre.**